



Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique

Direction de la Dette

Rapport Annuel Exercice 2021

JANVIER 2023

i. SIGLES ET ABREVIATIONS

BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique
BANCOBU	: Banque Commerciale du Burundi
BEI	: Banque Européenne d'Investissement
BRB	: Banque de la République du Burundi
BT	: Bons du Trésor
CNY	: Yuan Renminbi ou Yuan Chinois
EBC	: Exim Bank of China
EBI	: Exim Bank of India
EUR	: Euro
FAD	: Fonds Africain de Développement
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
FMI	: Fonds Monétaire International
DTS	: Droit de Tirages Spéciaux
IDA	: International Development Association
LAFB	: Ligue Arabe
OFID	: OPEC Fund for International Development
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Petrol
OT	: Obligations du Trésor
PIB	: Produit Intérieur Brut
USD	: United States Dollars
SYGADE	: Système de Gestion et d'Analyse de la Dette

ii. LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Composition de l'encours de la dette publique à fin 2021

Graphiques 2 : Composition de l'encours de la dette extérieure par type de créanciers

Graphique 3 : Composition de l'encours de la dette intérieure par type de créanciers

Graphique 4 : Répartition du service de la dette

Graphique 5 : Répartition des décaissements de la dette extérieure par secteur

Graphique 6 : Répartition des émissions des titres publics par maturité

Graphique 7 : Répartition de l'encours de la dette publique par source en % du PIB

Graphique 8 : Risque de refinancement du portefeuille de la dette publique

iii. LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Encours de la dette extérieure par créancier

ANNEXE 2 : Encours de la dette intérieure par type de créanciers

ANNEXE 3 : Tirages sur la dette extérieure

ANNEXE 4 : Emission des titres publics par instrument

A. CONCEPTS ET DEFINITIONS

ACCORD DE PRÊT

Instrument juridiquement contraignant qui engage une somme déterminée pouvant faire l'objet de tirages. Le montant tiré doit être remboursé conformément aux conditions énoncées dans un échéancier de remboursement ou un billet à ordre. Ce document prouve juridiquement qu'il a été convenu d'accorder un prêt une fois que certaines conditions préalables auront été remplies. On parle indifféremment de prêt, d'accord de prêt ou de contrat de prêt.

ADJUDICATION

Une adjudication consiste en un appel d'offres auquel les soumissionnaires répondent. L'objectif est d'assurer une libre concurrence entre les soumissionnaires. Les investisseurs peuvent participer à une adjudication par deux types d'offres : des offres concurrentielles dans lesquelles ils indiquent le montant nominal demandé et le prix qu'ils sont disposés à payer et des offres non concurrentielles dans lesquelles ils indiquent seulement le montant nominal demandé et paient le prix moyen pondéré lors de l'adjudication.

AMORTISSEMENT

Processus de remboursement d'un prêt, principal et intérêts compris, soit sous forme de paiements périodiques sur une période donnée, soit sous forme d'un paiement unique de principal à l'échéance, comme c'est le cas pour les obligations remboursables en une seule fois (bullet bond) ou les prêts remboursables in fine (bullet loan).

ANALYSE DE LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE

Étude de la situation de la dette à moyen et à long terme d'un pays. Elle dépend des recettes prévisibles qui permettront de rembourser les emprunts arrivés à échéance, et de stabiliser l'encours de la dette. Cette analyse est réalisée conjointement par les services du FMI, ceux de la Banque mondiale et le pays en question.

ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE

L'analyse de la composition d'un portefeuille de la dette consiste en une évaluation de l'exposition du portefeuille à des facteurs de risques potentiels tels que des variations de taux d'intérêt et de taux de change. Elle permet de renforcer la capacité d'un pays à élaborer des stratégies de gestion de la dette à moyen terme qui soient compatibles avec des politiques macro-économiques avisées.

ARRIÉRÉ

Somme échue et non réglée ; s'entend notamment des paiements prévus au titre du service de la dette qui sont arrivés à échéance et qui n'ont pas été réglés au(x) créancier(s). Dans le contexte du Club de Paris, les arriérés sont les paiements échus avant la période de consolidation et non réglés. Voir Club de Paris, période de consolidation et opération au titre du service de la dette.

BON DU TRÉSOR

Titre de créance négociable émis à court ou moyen terme par un État. En général, ce sont des obligations émises avec une échéance d'un an ou moins (3 mois, 6 mois) pour le court terme.

COMMISSION D'ENGAGEMENT

Commission perçue par une banque ou un syndicat bancaire rémunérant la partie non utilisée d'un crédit que la banque ou le syndicat s'est engagé à mettre à la disposition d'un emprunteur. Il s'agit habituellement d'un taux fixe qui s'applique au solde non encore tiré.

CONCESSIONNEL

S'entend de tout financement accordé à des conditions substantiellement plus généreuses que celles du marché. Il n'existe pas de définition unique de la concessionnalité et chaque institution a sa propre classification des prêts concessionnels.

CRÉANCIER

Organisme ou entité qui fournit de l'argent ou des ressources et qui doit être remboursé(e) dans les conditions prévues par l'accord de prêt.

CRÉANCIER MULTILATÉRAL

Dans SYGADE, cela fait référence à un type de créancier dans le contexte de la dette extérieure. Les créanciers multilatéraux officiels comprennent le Groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les autres agences intergouvernementales et multilatérales.

CRÉANCIER BILATÉRAL

Dans SYGADE, cela fait référence à un type de créancier dans le contexte de la dette extérieure. Les créanciers bilatéraux officiels comprennent les gouvernements ou leurs agences (y compris la banque centrale), les institutions publiques autonomes et les organismes publics de crédit à l'exportation.

CRÉDIT

Toute somme d'argent mise à la disposition d'une personne physique ou morale contre une promesse de remboursement. Ce terme englobe les accords de transfert, comme les prêts, qui nécessitent un remboursement et sont généralement porteurs d'intérêts.

DÉLAI DE GRACE OU DIFFÉRÉ D'AMORTISSEMENT

Nombre de jours pendant lesquels les remboursements peuvent être retardés sans se voir appliquer un intérêt de pénalisation.

DETTE EXTÉRIEURE

La dette extérieure brute est égale au montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs (non conditionnels) que les résidents d'un pays ont contractés envers des non-résidents et pour lesquels ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts, ou de payer des intérêts, avec ou sans remboursement du principal.

DETTE INTÉRIEURE

La dette intérieure brute est égale au montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs (non conditionnels) que les résidents d'un pays ont contractés envers d'autres résidents de ce pays et pour lesquels ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts, ou de payer des intérêts, avec ou sans remboursement du principal.

DETTE PUBLIQUE

Au sens large du terme, il s'agit des engagements d'un pays au titre de la dette du secteur public : la dette directe de l'État (ce qui signifie que l'administration centrale du pays gère le prêt) ou la dette contractée par une entreprise publique mais gérée par l'administration centrale du pays.

EMPRUNTEUR

Organisation ou entité définie comme telle dans l'accord de prêt ; c'est habituellement à elle qu'incombe la responsabilité d'assurer le service de la dette.

ENCOURS DE LA DETTE

Également dette accumulée et non remboursée (DANR).

Montant qui a été décaissé mais qui n'a pas encore été remboursé ou annulé. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins les remboursements du principal.

OBLIGATION DU TRÉSOR

Titre de créance négociable émis par l'État. Ce sont des obligations à long terme avec une échéance supérieure à dix ans (ou supérieure à cinq ans dans certains pays).

PAIEMENT D'INTÉRÊTS

Paiements effectués conformément aux conditions d'octroi d'un prêt, celles-ci étant définies dans le tableau d'amortissement et dans le contrat qui indiquent le ou les taux d'intérêt à appliquer et le mode de paiement des intérêts.

REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

Paiement effectué par le débiteur au profit du créancier pour rembourser les montants dus au titre du principal, et ce conformément au tableau d'amortissement.

SERVICE DE LA DETTE

Tous les paiements de principal, d'intérêts et de commissions effectués au titre du remboursement d'un prêt ou d'un titre de créance. Le service « effectif » de la dette correspond aux montants effectivement payés pour amortir une dette ; le service « prévisionnel » de la dette (également appelé service de la dette prévu à l'échéancier) désigne une série de paiements à effectuer conformément au contrat jusqu'à l'extinction de la dette.

B. OBJECTIF DE LA GESTION DE LA DETTE

L'objectif principal de gestion de la dette est :

- de satisfaire les besoins de financement de l'État et ses obligations de paiement, au moindre coût possible et à long terme tout en maintenant le risque à un niveau prudent ;
- de veiller à ce que le niveau et le rythme de croissance de la dette restent tolérable ;
- de maintenir l'endettement public sur une trajectoire viable et à mettre en place une stratégie crédible pour réduire le niveau de dette une fois devenu excessif.

O. INTRODUCTION

La gestion de la dette publique a été confiée à la Direction de la Dette qui dépend de la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

La dette publique est l'ensemble des engagements financiers de l'Etat à une date déterminée. Elle est le résultat des flux de ressources empruntées et remboursées.

Etant le résultat de l'existence d'un déficit budgétaire dû à l'insuffisance des recettes de l'Etat, elle trouve sa justification dans le recours à l'emprunt pour combler le déficit constaté.

Le rapport sur la dette publique s'inscrit dans le cadre de rendre transparente la gestion de la dette publique et d'informer les différents acteurs (autorités, Partenaires Techniques et Financiers, le Public en Général) sur la situation de la dette publique.

Ce rapport présente une occasion pour mettre l'action sur la situation de l'endettement à la fin de chaque année.

Il passe en revue la situation de la dette intérieure et extérieure, ainsi que les conditions du financement sur le marché domestique et auprès des bailleurs externes. En outre, ce rapport comprend une analyse de la structure du portefeuille de la dette publique en termes de bailleurs et de devises. A cela s'ajoute l'analyse du service de la dette ainsi que le suivi d'indicateurs de coût et de risque associés au portefeuille de la dette.

La dette publique du Burundi est dominée par l'endettement intérieure qui représente 71 % contre 29 % pour la dette extérieure de l'encours global de fin 2021.

La dette intérieure regroupe essentiellement en avances consolidées de la Banque de la République du Burundi, les conventions de financement entre la BRB et l'Etat à travers le Ministère en charge des Finances, le Financement à travers les Banques Commerciales ainsi que les bons et obligations du trésor.

La dette extérieure est constituée par les engagements pris envers les créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux.

Le présent rapport décrit en détail les données statistiques produites par la Direction de la Dette sur la situation de la dette publique à la fin de l'exercice 2021.

Ce rapport couvre la dette de l'administration centrale et s'articule sur deux grandes parties :

La première partie fait une analyse de la situation de la dette publique

La seconde partie s'articule sur l'analyse du portefeuille existant

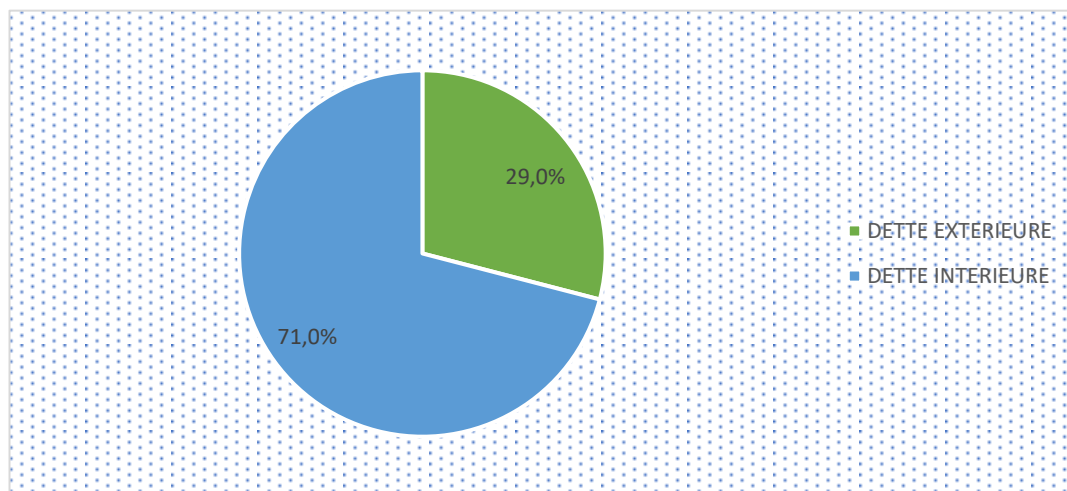
I. SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

I.1. Encours de la dette publique

Le portefeuille de la dette publique du Burundi est constitué par des engagements pris par l'administration centrale sur le marché local (dette intérieure) et étrangers (dette extérieure).

A fin 2021, l'encours de la dette publique s'élève à 4 082 885,53 millions BIF dont 1 158 003,79 millions revient à la dette extérieure et 2 924 881,74 millions pour la dette intérieure.

Graphique 1 : Composition de l'encours de la dette publique à fin 2021



Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

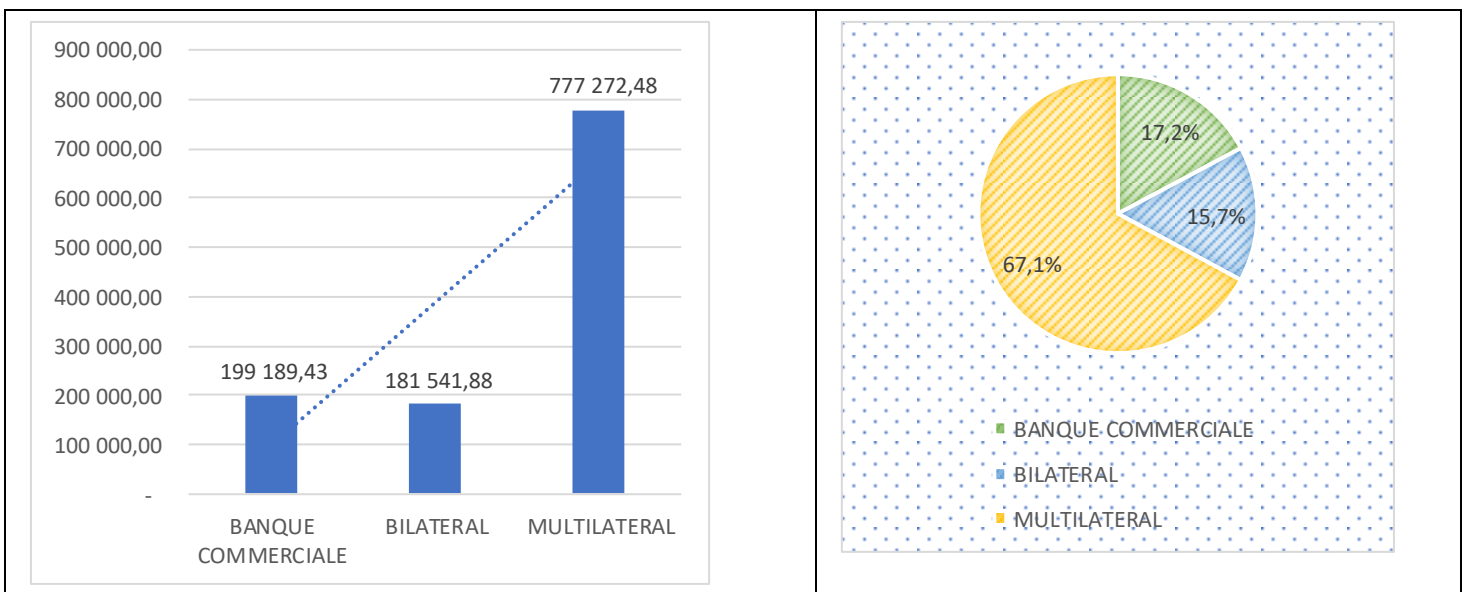
Ainsi, le portefeuille de la dette publique du Burundi est dominé par la dette intérieure à hauteur de 71% contre 29 % de la dette extérieure.

I. 1.a. Encours de la dette extérieure (en millions de BIF).

La dette extérieure englobe les engagements pris envers les créanciers Multilatéraux, bilatéraux ainsi que commerciaux

A la fin de l'année 2021, l'encours de la dette extérieure s'élève à 1 158 003,79 millions de BIF. Il est majoritairement constitué par la dette envers les créanciers multilatéraux à hauteur de 777 272,49 millions, la dette envers les créanciers bilatéraux pour 181 541,88 millions et de la dette envers les banques commerciales pour 199 189,43 millions.

Graphiques 2 : Composition de la dette extérieure par type de créanciers

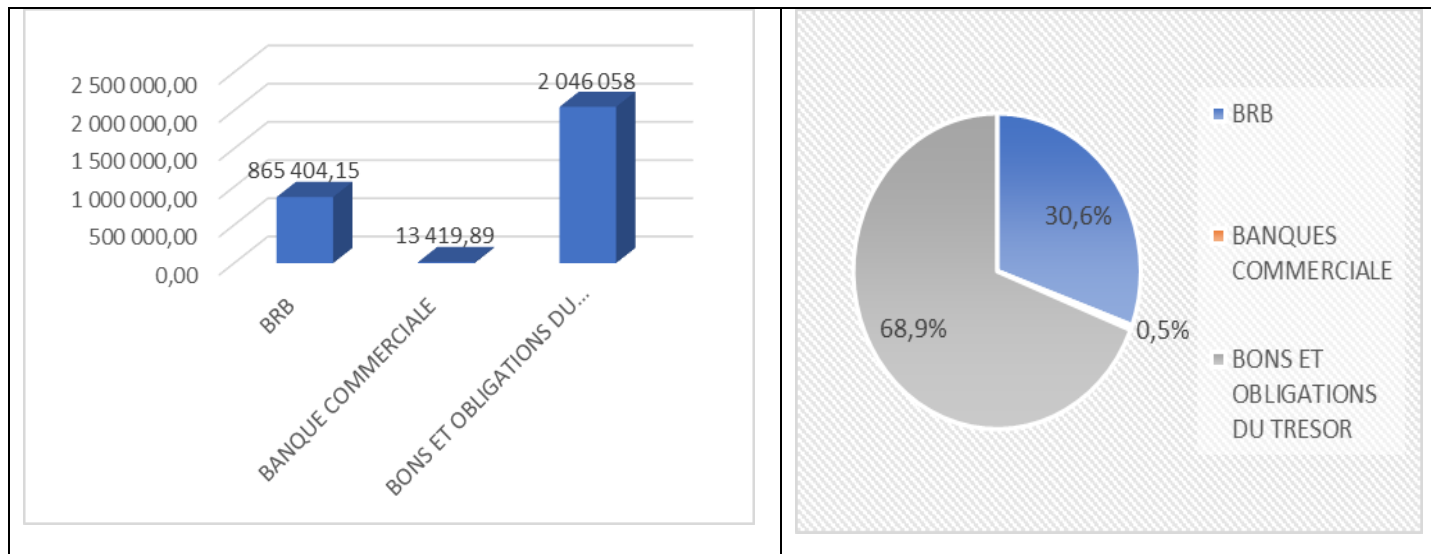


Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

I.1.b. Encours de la dette Intérieure.

La dette intérieure est constituée par les engagements pris envers la Banque centrale (Consolidation des avances), envers les détenteurs des titres publics en termes de bons et obligations du trésor et envers les banques commerciales.

Graphique 3 : Composition de l'Encours de la dette Intérieure par type de créanciers



Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

Il ressort en outre de ce graphique que l'endettement intérieur revient en grande partie aux détenteurs des titres publics qui sont généralement les banques commerciales.

Le portefeuille de l'endettement intérieur mérite ainsi un suivi rigoureux afin d'anticiper d'une part sur le risque éventuel de refinancement que pourrait engendrer les émissions nouvelles des titres publics à des taux élevés, et d'autre part, sur le risque de surendettement et enfin l'effet d'éviction du secteur privé.

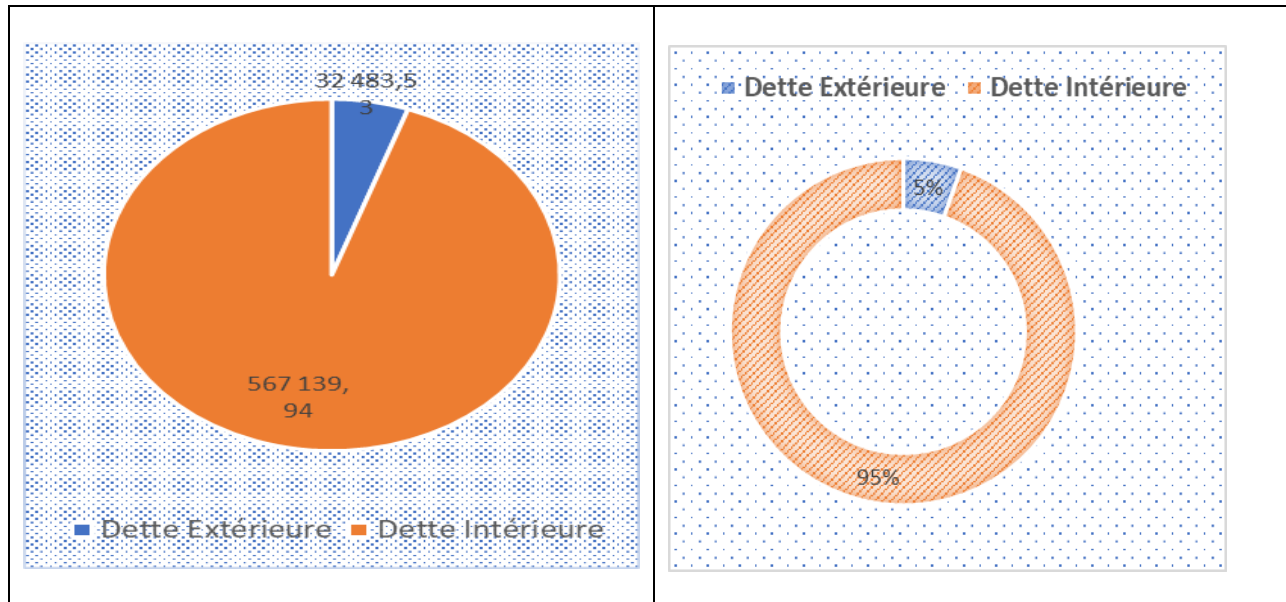
I.2. Service de la dette publique.

Le Burundi a participé à l'Initiative de Suspension du service de la dette mise en place par le G20 en collaboration avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Ainsi deux créanciers ont répondu positivement à la demande de suspension de la dette du Burundi. Il s'agit de l'Exim banque of china et du fonds Koweitien pour le Développement.

Au cours de l'année 2021, le service de la dette publique s'élève à 599 623,47 millions de BIF, dont 32 483,53 millions pour la dette extérieure et 567 139,94 millions qui revient à la dette intérieure.

La majeure partie du service de la dette revient à la dette intérieure soit 95%.

Graphique 4 : Répartition du Service de la dette



Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

I.3. Tirages de la dette publique

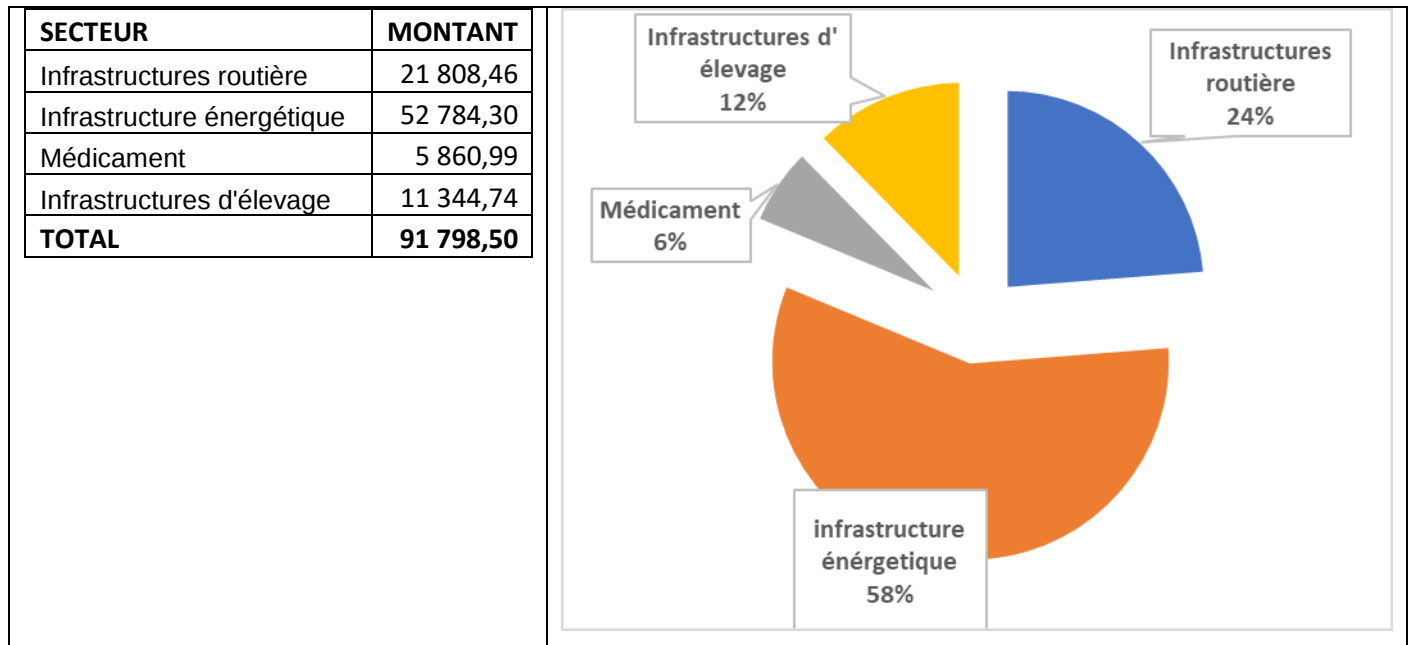
Pour l'année 2021, le pays a mobilisé un montant de 835 198,50 millions de BIF dont 91 798,50 millions au titre des décaissements sur des prêts projets et 743 400 millions en termes des émissions des titres publics.

La majeure partie des décaissements proviennent des émissions des titres du trésor à hauteur de 89 % contre 11 % pour la dette extérieure.

Au niveau de la dette extérieure, les décaissements se répartissent de la manière suivante par type de créanciers : Multilatéraux 69%, bilatéraux 27% et commerciaux 4%.

Au niveau de la répartition des décaissements par secteur, le secteur des infrastructures énergétiques qui représente 58 % de l'ensemble des décaissements, suivi des infrastructures routières 24%, les infrastructures d'élevage 12% et enfin l'achat des médicaments 6%.

Graphique 5 : Répartition des décaissements de la dette extérieure par secteur

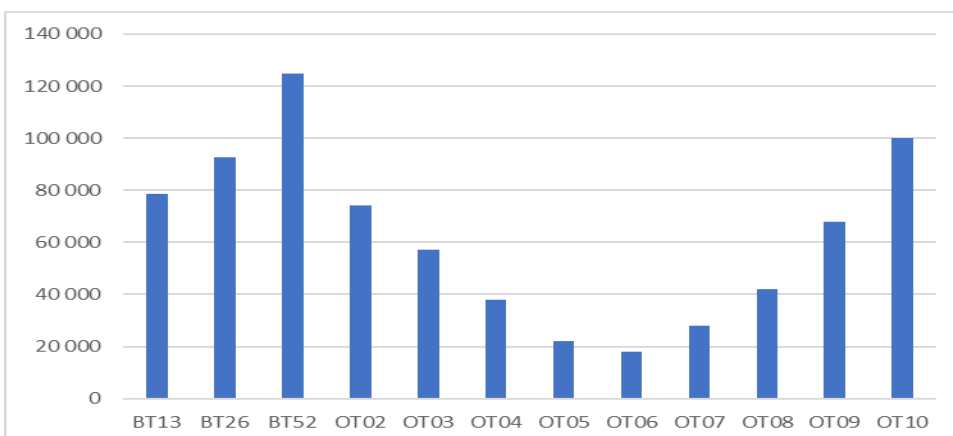


Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

La grande partie du montant a été décaissée par l'EBI pour les créanciers bilatéraux et par la BADEA pour les créanciers multilatéraux.

Pour la dette intérieure, la mobilisation des financements par obligations du trésor représente 60% des émissions, alors que les bons du trésor représentent 40% du total pour l'exercice 2021.

Graphique 6 : Répartition des émissions des titres publics par Maturité



Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

I.4. Transfert et flux nets

Les transferts nets de la dette extérieure (décaissements– remboursement en principal) s'établissent à 68 855,45 millions de BIF alors que les flux nets (transfert net – paiement en intérêt) s'élèvent à 59 314,97 millions de BIF.

En bref, le Burundi a mobilisé en termes de décaissement sur les prêts en cours d'exécution plus qu'il n'en a déboursé pour assurer le service de la dette.

Décaissement	91 798 ,50
Remboursement du principal	22 943,05
Transfert nets	68 855,45
Paiement d'Intérêt	9 540,48
Flux nets	59 314,97

Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

I.5. Nouveaux engagements

Au cours de l'exercice 2021, un seul prêt a été signé avec le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) pour un montant de 20 millions de Dollars Américains pour le financement du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de la Réduction de la Vulnérabilité au Burundi (PIPARV-B).

DATE DE SIGNATURE	CREANCIER	PROJET	MONTANT	DEVISE
01/02/2021	OFID	PIPARV-B	20 000 000	USD

Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

II. ANALYSE COÛTS ET RISQUE DU PORTEFEUILLE EXISTANT DE LA DETTE PUBLIQUE

L'analyse coût et risque du portefeuille permet d'apprécier les risques liés à la composition du portefeuille.

II.1. Coût du portefeuille de la dette publique

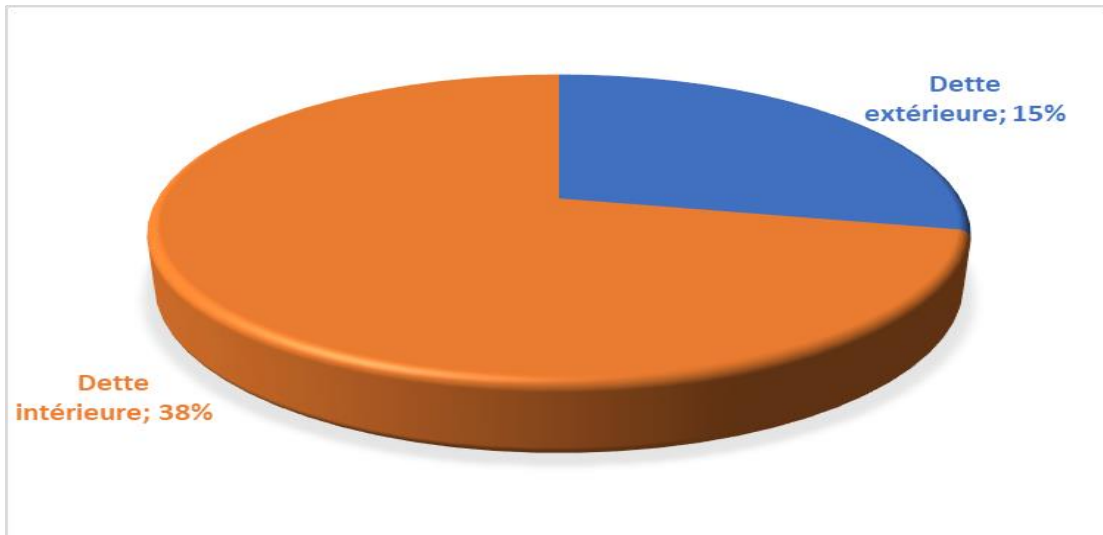
Le coût de la dette s'apprécie entre autres par le poids de la dette publique sur la richesse nationale (PIB). Ce coût illustre la situation financière du pays et aide à connaître le niveau de risque du portefeuille de la dette. Si la dette du pays est élevée alors le risque associé sera élevé.

Ainsi à fin décembre 2021, l'encours de la dette publique en pourcentage du PIB (le taux d'endettement) est de 53%, supérieure à 50 % fixé pour les critères de convergence de la communauté Est Africaine. La dette extérieure représente 15% du PIB alors que la dette intérieure est 38 % du PIB. Notre portefeuille est dominé par l'endettement intérieure.

	Extérieure	Intérieure	Total
En% du PIB	15%	38%	53%
Service de la dette	32,5	567,1	599,6
En % des recettes d'exportation	8%	147%	155%
EN % Recettes Budgétaire	2%	42%	44%

Source : Données de la Direction de la dette et de la Direction Générale de la Planification

Graphique 7 : Répartition de l'encours de la dette publique par source en % du PIB



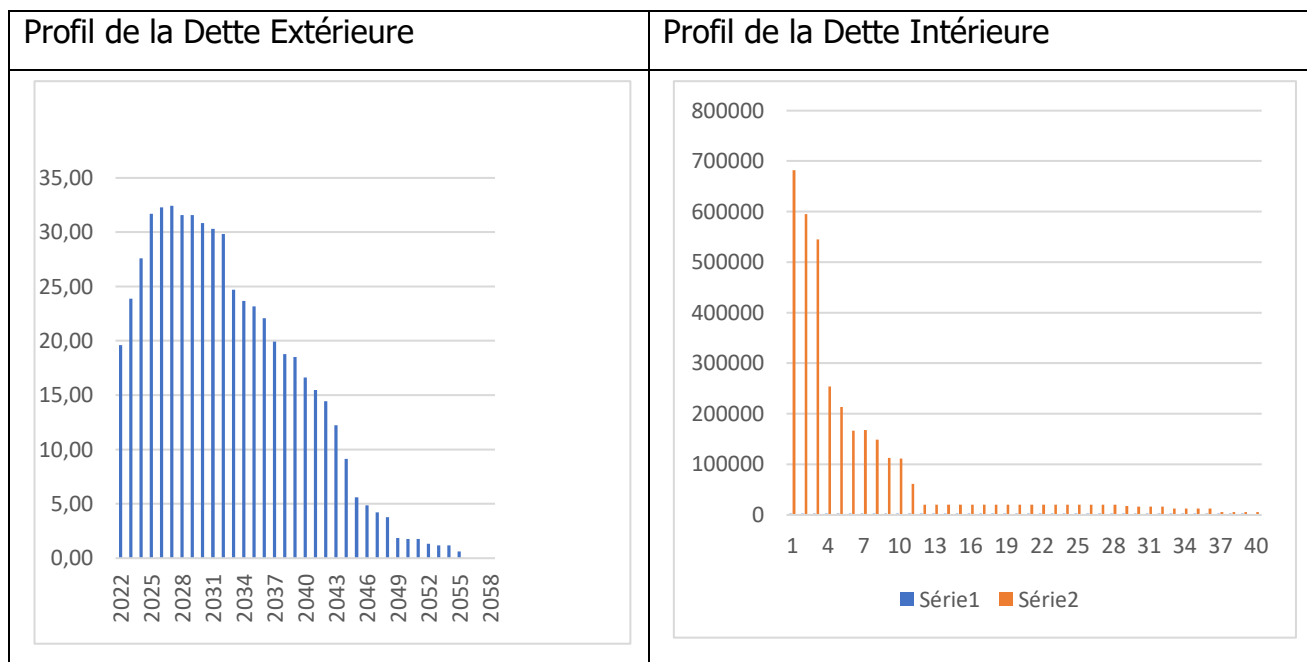
Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

II.2. Risques du portefeuille de la dette publique

II.2.a. Risque de refinancement.

A fin décembre 2021, le profil de remboursement de la dette publique montre une forte exposition du portefeuille de la dette au risque de refinancement très élevé pour la dette intérieure induit par les instruments du marché intérieur en l'occurrence les bons du trésor émis en 2021 qui doivent être refinancés et remboursés en une année (2022). Ce qui justifie le pic observé la première année (2022).

Graphique 8 : Risque de refinancement du portefeuille de la dette publique



Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

II.2.b. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt n'est pas une préoccupation majeure car tout le portefeuille de la dette du Burundi est à taux fixe. La vulnérabilité du portefeuille au taux d'intérêt proviendra du montant de la dette intérieure et extérieure à refinancer.

II.2.c. Risque de taux de change

Le risque de taux de change représente l'exposition du portefeuille aux variations du taux de change des principales devises dans lesquelles est libellée la dette. Il est mesuré par le pourcentage de la dette libellée en devises étrangères par rapport à la dette totale. Au 31 décembre 2021, 29 % de la dette publique est exposé au risque de taux de change car libellée en devises. La volatilité du taux de change a des implications budgétaires évidentes en ce sens que les prévisions des paiements en monnaies étrangères augmentent consécutivement à cette volatilité.

Etant donné que le Dollar américain et l'Euro sont les principales devises de remboursement de la dette extérieure du Burundi, la variation du taux de ces devises aura des répercussions sur les prévisions budgétaires.

III. DETTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES, ARRIERÉS INTÉRIEURS ET PRÊTS RETROCEDES.

Cette section donne un panorama de la situation d'endettement des entreprises publiques avec ou sans garantie de l'Etat, puis présente la créance sur l'Etat des entreprises publiques (montants en arriérés) et enfin montre la situation de la rétrocession des prêts de l'Etat à des entreprises publiques.

III.1. Situation d'endettement des entreprises publiques

Le stock de la dette des entreprises publiques s'élève à 1 548 747 millions de Francs Burundais. La situation détaillée est retracée dans le tableau ci-après :

N°	Nom de l'entreprise	Stock de la dette
1	ONPR	1 047 729 666
2	MFP	5 714 596 405
3	ONATEL	123 952 588 736
4	REGIDESO	30 945 421 871
5	OTB	9 053 993 519
6	COGERCO	4 017 806 785
7	ONATOUR	2 412 855 986
8	OTRACO	99 794 635
9	SRDI	3 305 591 669
10	BURUNDI AIRLINES	855 911 572
11	BHB	254 548 508 000
12	BNDE	63 753 439 000
13	BBCI	116 229 370 000
14	BANCOBU	913 645 267 000
15	GPSB	4 597 000 706
16	LONA	34 511 247
17	SHTB-Hotel source du nil	347 711 085
18	CHUK	5 916 992 940
19	HPRC	1 960 602 846
20	HPNB	4 756 250
21	RMC/ROCA CONSTRUCTION	368 938 210
22	HMK	2 909 877 769
23	PPB (public. Press. Bur.)	58 509 634
24	RTNB	2 965 697 822
	TOTAL	1 548 747 473 353

Source : Direction des Réformes des Société à Participation Publique

Compte tenu du fait que l'exercice budgétaire commence le 01 juillet pour se terminer le 30 juin de l'autre année, les états financiers des entreprises sont arrêtés au 30 juin 2021 et sont relatifs à l'exercice comptable 2020/2021. La plupart des montants contenus dans ce tableau montrent une situation à cette date.

III.2 Situation des arriérés intérieurs de l'Etat

Le montant total des arriérés intérieurs de l'Etat envers les entreprises publiques considérées s'élève à 81 921 millions de Francs Burundais. Le tableau ci-dessous illustre cette situation.

N°	Nom de l'entreprise	Montant d'arriérés
1	INSS	32 143 349 590
2	MFP	12 833 588 838
3	ONATEL	3 554 432 737
4	REGIDESO	1 798 481 776
5	OTB	2 718 336 227
6	CAMEBU	1 801 634 384
7	COGERCO	613 349 522
8	ONATOUR	6 901 331 580
9	OTRACO	571 473 543
10	RPP	1 912 795 496
11	SRDI	3 750 662 631
12	BURUNDI AIRLINES	126 855 087
13	SOCABU	391 227 690
14	SHTB-Hotel source du nil	432 164 780
15	CHUK	8 047 831 625
16	HPRC	4 163 565 503
17	HPNB	740 649 492
18	PPB (public. Press. Bur.)	848 105 788
19	RTNB	2 025 141 108
20	ISABU	100 605 174
	TOTAL	81 921 149 834

Source : Direction des Réformes des Société à Participation Publique. Ce montant reste provisoire jusqu'à vérification et validation sur pièces

III.3 Situation des prêts rétrocédés par l'Etat

La situation des prêts rétrocédés par l'Etat se présente dans le tableau ci-après :

Entreprise Bénéficiaire	Encours à fin 2020	Devise	Partenaires	Objet du prêt
REGIDESO	36 500 000,00	EURO	BEI	Constuction de la Centrale Electrique Jiji Murembwe
ONATEL	97 694 915,98	CNY	EXIM BANK OF CHINA	Buja Metropolitain Network Project
STNB	219 724 000	CNY	EXIM BANK OF CHINA	Télévision Numérique

Source : Direction de la dette, données du logiciel SYGADE

IV. CONCLUSION

Au cours de l'année 2021, les opérations courantes de gestion de la dette ont été bien assurées et le Burundi a honoré ses engagements envers ses créanciers en termes de remboursement de sa dette et n'a enregistré aucun arriéré.

Le portefeuille de la dette publique du Burundi est exposé au risque de refinancement et au risque de taux de change. Aussi, il paraît urgent de prendre des mesures pour diminuer l'impact de la dette intérieure en réduisant sa proportion et en rallongeant sa maturité.

Pour couvrir le besoin de financement de l'Etat aux moindres coûts et avec un niveau de risques acceptables, il est indispensable d'élaborer une stratégie de gestion de la dette burundaise.

ANNEXES

ANNEXE1 : Encours de la dette extérieure par créancier en millions de BIF

BANQUE COMMERCIALE	199 189,43	17,2%
EBC	94 479,32	8,2%
EBI	104 710,11	9,0%
BILATERAL	181 541,88	15,7%
FONDS ABU-DHABI	455,43	0,0%
FDS SAOUDIEN	61 733,45	5,3%
FDS-KOWEITIEN	110 042,92	9,5%
LAFB	9 310,08	0,8%
MULTILATERAL	777 272,48	67,1%
BADEA	111 485,21	9,6%
FAD	60 585,98	5,2%
FIDA	61 242,27	5,3%
IDA	265 109,42	22,9%
OFID	182 310,55	15,7%
BEI	96 539,05	8,3%
TOTAL	1 158 003,79	100,0%

ANNEXE 2 : Encours de la dette intérieure par type de créanciers en millions de BIF

BRB	865 404,15	30,6%
CONV Avances rééchelonnées 2014	127 250,95	4,5%
CONV Avances rééchelonnées 2016	245 921,43	8,7%
CONV Avances rééchelonnées 2010	103 890,45	3,7%
CONV Avances rééchelonnées 2019	213 898,85	7,6%
PROGRAMME DES JEUNES	17 520,84	0,6%
Subvention engrais	113 333,28	4,0%
Financement Campagne Café 2021/2022	10 728,17	0,4%
Prêt maïs sec	28 191,30	1,0%
Construction bâtiment OBR	4 668,88	0,2%
BANQUES COMMERCIALES	13 419,89	0,5%
BANCOBU	6 018,30	0,2%
CRDB	7 401,59	0,3%
BONS ET OBLIGATIONS	1 950 719,00	68,9%
TOTAL	2 829 543,03	100,0%

ANNEXE 3 : Tirages sur la dette extérieure en millions de BIF

BADEA	25 864,06	28,2%
BUJUMBURA-NYAMITANGA COMPLE	6 621,89	
CAMEBU	5 860,99	
PJET D'ELECTRIFICATION RURALE	3 874,99	
REH ET RENF DES INFRASTR ELEV	2 359,43	
ROUTE BUJUMBURA-NYAMITANGA	1 637,56	
ROUTE BURURI-GITEGA	5 256,36	
ROUTE RUMONGE-NYANZA LAC	69,86	
RTE BUB. -ND. II (NTAMBA-NDORA)	182,99	
BEI	14 113,48	15,4%
JIJI MULEMBWE	14 113,48	
EBI	24 923,29	27,1%
CENTRALE HYDROELECTR. KABU 16	24 923,29	
FDS KOWEIT	394,64	0,4%
ROUTE BUJUMBURA-NYAMITANGA	394,64	
FDS SAUDIEN	3 376,88	3,7%
BURURI-GAKUBA PROJECT	513,53	
ROUTE BUJUMBURA-NYAMITANGA	1 001,19	
Route Bujumbura- Nyamitanga	1 862,16	
OFID	23 126,14	25,2%
BURURI-GAKUBA ROAD	3 766,77	
FOOD SECURITY AND RURAL DVLPT	6 586,40	
PRODEFI II	2 398,90	
PROJET KIRUNDO	9 872,54	
ROUTE BUJUMBURA-NYAMITANGA	501,52	
TOTAL	91 798,50	100,0%

ANNEXE 4 : Emission des titres publics par instrument

SERIE	MONTANT	EN%
BT13	78 700	10,6%
BT26	92 800	12,5%
BT52	124 750	16,8%
OT02	74 000	10,0%
OT03	57 100	7,7%
OT04	37 800	5,1%
OT05	22 140	3,0%
OT06	18 140	2,4%
OT07	28 090	3,8%
OT08	41 940	5,6%
OT09	67 735	9,1%
OT10	100 205	13,5%
TOTAL	743 400	100,0%